Tél.: 03 44 49 13 26



Type de manifestation:    Mariage	DEMANDE DE RESERVATION SALLE
Adresse	Nom- Prénom :
él:	
Tele :	
Natériel souhaitée :	
Matériel souhaité (dans la limite des quantités disponibles dans la salle)  fables : (nombre)	
Matériel souhaité (dans la limite des quantités disponibles dans la salle)    Tables : (nombre)	
Nype de manifestation:    Mariage   Anniversaire   Communion   Baptême   Autre   Autre   Autrainage   Anniversaire   Communion   Baptême   Autra   Autrainage   Autraina	Matériel souhaité (dans la limite des quantités disponibles dans la salle)
Mariage	Tables : (nombre) Chaises : (nombre)
Mariage	Type de manifestation :
le location de la salle, votre demande sera enregistrée. La réservation ne sera effective qu'après réception du formulaire dûment complété et signé, accompagné impérativement de la copie de votre pièce d'identité et de la copie d'un justificatif de domicile. Vous recevrez en retour la demande dument validée par nos services. Le cavifs sont fixés par le conseil municipal et sont ré-actualisables chaque année. Le comité des fêtes vous propose la location d'une sono et jeux de lumière (option facultative), pour un montant de 2000,00 sera demandé dans ce cas.  'état des lieux d'entrée se fera le vendredi à 14H et la sortie le lundi à 10H.  a salle est louée le week-end du vendredi 16h au dimanche soir, cependant les festivités ne pourront avoir lieu qu'à parti du samedi jusqu'au dimanche à 2H.  mportant, 1 semaine avant I Vous devrez:  Vous acquitter du règlement de la location de la salle uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune et 500 € hors commune)  Nous retourner un exemplaire du contrat signé  La caution de 1000. O0 euros dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public  Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.  Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers  Document à nous retourner par mail pour validation : mairie@thibivillers.com	
a salle est louée le week-end du vendredi 16h au dimanche soir, cependant les festivités ne pourront avoir lieu qu'à parti du samedi jusqu'au dimanche à 2H.  mportant, 1 semaine avant ! Vous devrez :  - Vous acquitter du règlement de la location de la salle uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune et 500 € hors commune)  - Nous retourner un exemplaire du contrat signé  - La caution de 1000. 00 euros dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public  - Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.  - Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers  A	Ce formulaire est une simple demande de réservation. Après vérification des disponibilités et des possibilités de location de la salle, votre demande sera enregistrée. La réservation ne sera effective qu'après réception du formulaire dûment complété et signé, accompagné <u>impérativement de la copie de votre pièce d'identité et de la copie d'un justificatif de domicile.</u> Vous recevrez en retour la demande dument validée par nos services. Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et sont ré-actualisables chaque année. *Le comité des fêtes vous propose la location d'une sono et jeux de lumière (option facultative), pour un montant de 150 € à régler par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers. Un chèque de caution d'un montant de 2000,00€ sera demandé dans ce cas.
mportant, 1 semaine avant! Vous devrez:  - Vous acquitter du règlement de la location de la salle uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune et 500 € hors commune)  - Nous retourner un exemplaire du contrat signé  - La caution de 1000. 00 euros dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public  - Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.  - Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers  A	
<ul> <li>Vous acquitter du règlement de la location de la salle uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune et 500 € hors commune)</li> <li>Nous retourner un exemplaire du contrat signé</li> <li>La caution de 1000. 00 euros dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public</li> <li>Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.</li> <li>Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers</li> <li>A</li></ul>	La saile est louee le week-end au vendreal 16n au dimanche soir, cependant les festivites ne pourront avoir lieu qu'à parti du samedi jusqu'au dimanche à 2H.
<ul> <li>Vous acquitter du règlement de la location de la salle uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune et 500 € hors commune)</li> <li>Nous retourner un exemplaire du contrat signé</li> <li>La caution de 1000. 00 euros dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public</li> <li>Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.</li> <li>Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers</li> <li>A</li></ul>	Important, 1 semaine avant! Vous devrez:
<ul> <li>La caution de 1000. 00 euros dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public</li> <li>Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.</li> <li>Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers</li> <li>A</li></ul>	<ul> <li>Vous acquitter du règlement de la location de la salle uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune et 500 € hors commune)</li> </ul>
- Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers  A	
Signature du demandeur :  Document à nous retourner par mail pour validation : mairie@thibivillers.com	- Nous fournir une attestation d'assurance, adresse de la salle des fêtes 11 rue des Cèdres.
Document à nous retourner par mail pour validation : <u>mairie@thibivillers.com</u>	- Si option sono, le paiement et la caution par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Thibivillers
	ASignature du demandeur :
	Document à nous retourner par mail pour validation : mairie@thibivillers.com
Partie reservee a l'administration :	Partie réservée à l'administration :

Demande enregistrée le ...../..../....../

Date de validation ....../...../......

 $\square$  Avis favorable  $\square$  Salle non disponible  $\square$  Dossier incomplet